

# VILLEMARÉCHAL

# Recyclez votre

# SAPIN DE NOËL !



Avant le 19 janvier 2026

Villemaréchal : Atelier municipal  
Derrière la Salle polyvalente 11 rue de la Mairie

Saint Ange Le Vieil : Route de Flagy  
À proximité des points de collecte du verre

Les sapins doivent être **naturels**, sans décoration ni neige artificielle.

Tout autre déchet est interdit.

Aucun sapin déposé sur la voie publique, en dehors des points de collecte, ne sera ramassé.

Mon beau sapin  
n'a plus

les boules !

DÉPOSEZ-LE

... IL SERA  
RECYCLÉ

